

INFORM'ACTION 74

NOS LIEUX D'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Cran – Gevrier :

Tous les Mardis
21 Route de Chevennes

Meythet :

Tous les Mercredis
4 Rue de l'Aérodrome

Cluses :

2èmes et 4èmes Jeudis du mois
24 Avenue G. Clémenceau

Rumilly :

1ers & 3èmes Jeudis du mois
Rue de l'Annexion
Maison de l'Albanais

Litiges , Ecoute, Conseils....

PRENEZ RDV EN LIGNE
sur notre site internet

www.csf74.fr

Permanence téléphonique :

 **06.30.29.74.26**

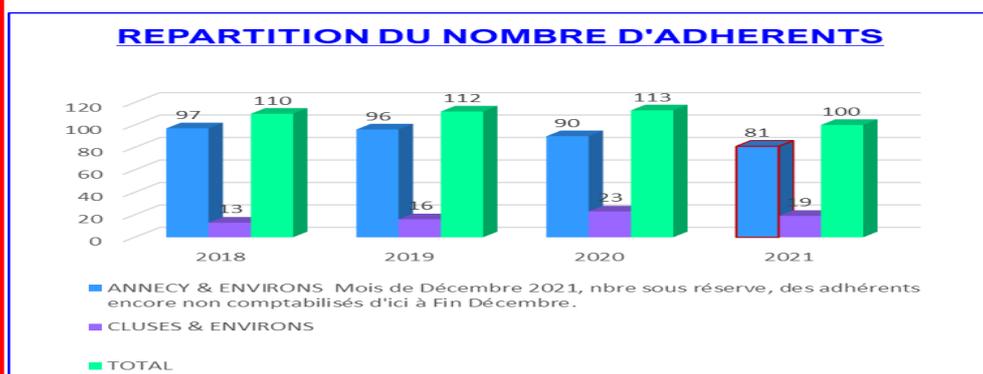


udcsf74@la-csf.org



LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

Malgré la crise du Covid-19, nous constatons, avec plaisir, une fidélité de nos adhérents comme le montre le graphique ci-dessous :



Vous aurez pu constater une stabilité de nos tarifs d'adhésions, depuis 2018. Nous avons toujours souhaité appliquer un tarif « privilégié » à nos adhérents fidèles.

Autre point important, nous avons pu maintenir nos permanences d'accueil, en innovant avec la prise de RDV en ligne sur notre site internet, afin de se conformer aux directives sanitaires et en évitant l'attente. Deux bénévoles nous ont rejoints pour assurer notre permanence de Cran-Gevrier et une pour la permanence de Cluses. Nous les en remercions vivement.

Nous avons diffusé dernièrement sur notre **site internet**, et notre **page Facebook**, un message vidéo, de notre Présidente, Claude GRINGOZ, présentant notre association, nos domaines d'interventions, et nos objectifs.



LES CONTRÔLES DE CHARGES

LOGEMENT



VOUILLOUX 3 – Sallanches

Alors que nous avons demandé à vérifier les justificatifs des charges 2016-2017-2018. H.S.H a décidé d'appliquer la règle des 3 ans, pour 2016 et 2017. De ce fait, nous n'avons pu avoir accès qu'aux justificatifs 2018, pour lesquels nous avons constaté 3 erreurs d'imputation, concernant notamment la destruction des nids de guêpe. Nous avons demandé à HSH, le remboursement de ces prestations pour un montant total d'environ 400 €. **Il conviendra de surveiller** sur les quittances à venir, que ce remboursement soit effectif. Nous avons d'autre part, adressé un courrier à HSH, pour leur faire part de notre désaccord sur l'application de la règle des 3 ans, compte tenu du retard avec lequel ont été émises les régularisations 2016 et 2017, adressées aux locataires en 2019. Nous attendons leur réponse.



AUGMENTATION DU COÛT DE L'ENERGIE

=

AUGMENTATION DES CHARGES,

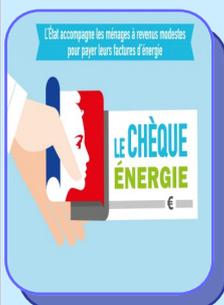
= Régularisations en plus et Augmentations des provisions

LOGEMENT

NOTA : à notre connaissance, tous les bailleurs sociaux ont augmenté les provisions des charges

LE CHEQUE ENERGIE

CONSO



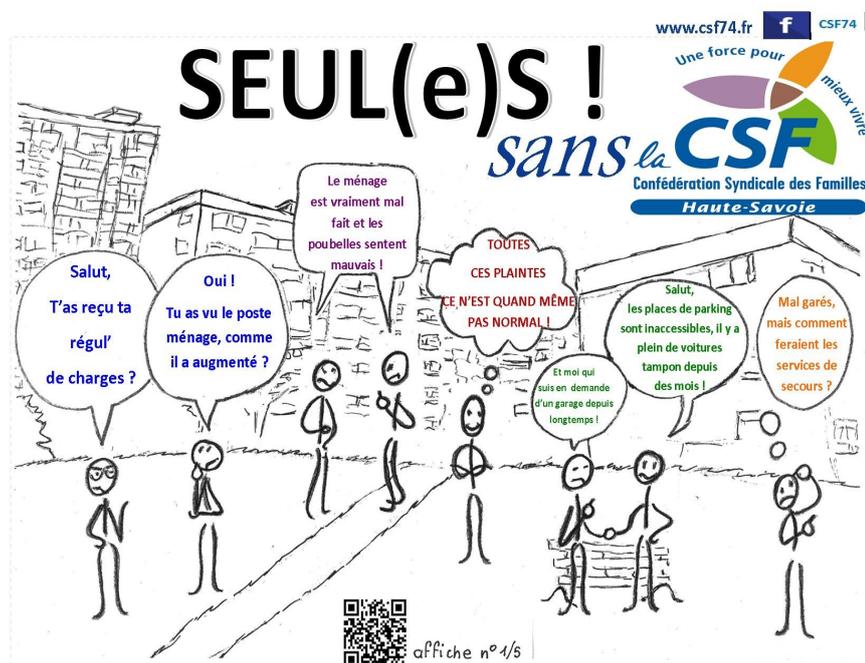
Pour compenser en partie la hausse du coût de l'énergie, le gouvernement a décidé d'octroyer :

Une aide exceptionnelle de 100 € supplémentaires aux détenteurs du chèque énergie.

Elle sera versée en décembre 2021.

Le chèque énergie est un dispositif permettant de vous aider à régler vos factures d'énergie. Il est attribué une fois par an en fonction du revenu fiscal de référence du ménage et de la consommation. **Son montant varie de 48 € à 277€.**

Pour plus d'informations et vérifier votre éligibilité, vous pouvez accéder au site du Gouvernement www.chequeenergie.gouv.fr



La CSF lance une campagne d'affichage entre Mi-Novembre 2021 et fin Mai 2022, dans les Halls d'immeubles des bailleurs sociaux (Halpades, Haute-Savoie-Habitat, SA Mont-Blanc).

Notre campagne comprendra cinq affiches sous forme d'une BD rapportant les problèmes quotidiens rencontrés par les locataires.

L'objectif de notre campagne est de renforcer ou de renouveler notre réseau de correspondant(e)s, et de bénévoles dans l'ensemble du département ainsi que de les sensibiliser et les amener à réfléchir sur la **nécessité d'agir collectivement.**